

Projet d'extension du réseau de tramway Concertation continue

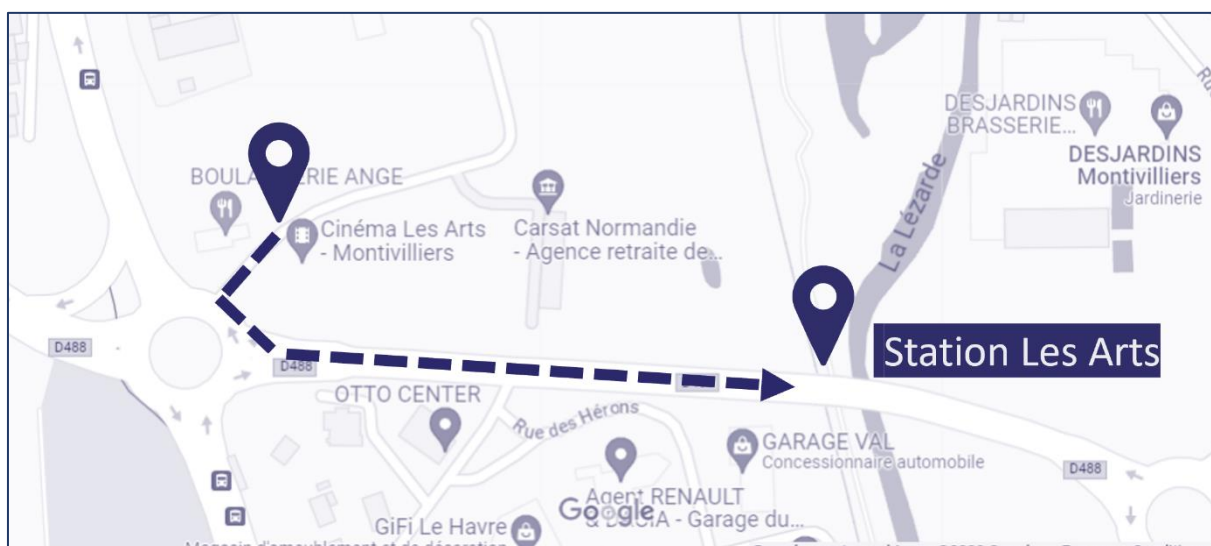
Balade urbaine - Station Les Arts (Montivilliers) Le 23 mai 2023 à 18h00

Dans le cadre de la concertation continue sur le projet d'extension du réseau de tramway du Havre, 5 balades urbaines ont été organisées en mai 2023 par la Communauté urbaine. L'objectif était de faire découvrir aux riverains et futurs usagers l'emplacement de certaines stations in situ, d'échanger sur leurs usages, de recueillir les interrogations et les propositions des participants, afin de nourrir les études en cours.

Déroulement de la balade

La balade était commentée par Hervé MISERANDINI, Directeur du projet d'extension du tramway, accompagné de l'équipe projet et en présence du Maire de Montivilliers, Jérôme DUBOST. Bruno BOUSSION, garant de la concertation continue désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP) a également assisté à la balade.

Chacun des 15 participants disposait d'une carte du projet et d'un plan de la station Les Arts présentant les aménagements prévus. Une vue 3D de la station a également été présentée.



Itinéraire de la balade



Synthèse des échanges

L'essentiel des échanges est rapporté ci-après par grande thématique. Sont précisés à la fois les commentaires de présentation et les réponses aux questions et observations des participants.

Les aménagements favorisant l'intermodalité

- Les cheminements piétons

La station Les Arts sera accessible aux piétons *via* la création de trois cheminements :

- Un chemin piéton vers le cinéma
- Une passerelle piétonne en bois qui reliera la station au parking relais
- Une chemin piéton vers le chemin des Hérons

La sécurisation de ces cheminements, notamment leur éclairage, fait partie intégrante des études. Le tunnel piéton situé au niveau de la rue de la zone d'activités ne peut pas être utilisé comme cheminement piéton car il débouche sur le talus de la Carsat.

- Les aménagements vélo

Les aménagements cyclables prévus permettront de relier les nouvelles stations de tramway au réseau cyclable existant qui se développe dans le cadre du schéma directeur cyclable de la Communauté urbaine. La création d'une vélo route le long du tramway a été étudiée mais n'est pas réalisable.

Le parking relais Les Arts

Lors de la concertation préalable en 2021, la demande de localiser les parkings relais à différents endroits afin de répartir les flux a été formulée. 4 parkings-relais sont aujourd'hui étudiés, pour 355 places au total. Ils seront gratuits pour les usagers des transports en commun, comme les parkings-relais actuels.

Le parking-relais envisagé dans ce secteur (50 places environ) est positionné au plus proche de la station, afin d'optimiser les temps de parcours. Son emplacement répondra aux prescriptions du



PPRI (Plan de prévention du risque inondation). Les vélos sont pris en compte *via* des places dédiées et avec une attention particulière portée à leur sécurisation.

En complément de ce parking relais, 35 places de stationnement gratuites sont créées de l'autre côté des voies, au niveau de la station de lavage.

A noter : une concertation dédiée aux parkings relais, via un questionnaire en ligne, s'est tenue du 9 mai au 2 juin 2023. Son résultat permettra d'affiner les études.

L'offre de transport

- Le remplacement de la LER par le tramway jusqu'à Montivilliers

La ligne de train express régionale (LER) sera remplacée par le tramway jusqu'à Montivilliers. La plateforme s'inscrira sur les actuelles emprises de la SNCF. Des navettes de substitution seront mises en place durant les travaux sur la LER. Les études sont en cours pour proposer une offre de service adaptée et complémentaire au tramway. Elle sera connue avec précision courant 2024.

- La mise en service

Le nouveau schéma d'exploitation, qui définit notamment les itinéraires et les correspondances, sera précisé à l'automne. L'objectif est d'agrandir le réseau puis de faciliter les interconnexions entre les différentes lignes et autres modes de transports.

A noter : Les travaux débuteront en 2025 une fois la DUP (déclaration d'utilité publique) obtenue.